

Isabelle Merle

Sous la colonisation en Nouvelle-Calédonie, les Kanak ont subi une exploitation sans bornes

L'historienne retrace la mémoire kanak de la colonie de peuplement ainsi que la spoliation de leurs terres par la France. La situation actuelle vient raviver les traumatismes de ce passé

ENTRETIEN

Directrice de recherche au CNRS, Isabelle Merle est historienne de la colonisation. Ses travaux portent sur l'histoire du Pacifique et plus particulièrement de la Nouvelle-Calédonie. Dans son premier ouvrage, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)* (Berlin, 1995, réédité par Anarcharsis en 2020), elle étudie les « petits Blancs » venus s'installer en Nouvelle-Calédonie sur des terres spoliées. Plus récemment, elle a écrit avec Adrian Muckle *L'Indigénat. Genèses dans l'empire français. Pratiques en Nouvelle-Calédonie* (CNRS Editions, 2019).

En quoi la crise actuelle en Nouvelle-Calédonie vient-elle raviver la mémoire de la colonisation française ?

L'histoire reste, en Nouvelle-Calédonie, un sujet très sensible, la colonie de peuplement demeurant un traumatisme. Depuis 1853, date à laquelle la France prend possession de cet archipel, jusqu'à la circulaire envoyée par le premier ministre Pierre Messmer en 1972 appelant à l'immigration pour réduire le poids du vote indépendantiste, les Kanak ont fait face à cette logique. Ils redoutent de se retrouver dilués, minorisés dans leur propre pays. C'est pourtant l'effet qu'aura l'élargissement du corps électoral pour les scrutins provinciaux, défendu par le gouvernement. En remettant en cause le principe d'un corps électoral restreint, Paris a rompu avec l'accord de Nouméa [1998] et avec la parole donnée aux aînés.

Que savons-nous sur les premiers habitants de la Nouvelle-Calédonie, avant l'arrivée des Européens ?

Les Kanak y vivent depuis trois mille ans. Leurs ancêtres, originaires du Sud-Est asiatique, sont arrivés au gré d'une immigration faite d'île en île. La Nouvelle-Calédonie est un pays mélanésien, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, le Vanuatu, et pour partie les îles Fidji. Les échanges maritimes existent toujours lorsque le navigateur britannique James Cook accoste sur la Grande Terre en 1774. Selon l'estimation des archéologues, quelque 100 000 personnes habitent alors sur cet archipel. Les Kanak forment un peuple d'horticul-

teurs avec ses jardins. Ce qui les amène à être très racinaires, très implantés à un endroit, mais aussi mobiles, se déplaçant au gré des jachères. L'arrivée des premiers Européens vient cependant déstabiliser ce monde. Comme dans les Amériques, ils apportent avec eux des maladies et provoquent un choc épidémiologique qui entraîne une chute rapide de la population autochtone.

Comment la France en vient-elle à prendre possession de la Nouvelle-Calédonie ?

James Cook repart et inscrit sur les cartes européennes ce territoire. Au début du XIX^e siècle, Français et Britanniques rivalisent à coups d'expéditions scientifiques dans le Pacifique. Des chercheurs de santal partis de Sydney écumant les îles d'est en ouest et des missionnaires protestants sillonnent aussi les mers pour évangéliser les peuples, bientôt imités par des prêtres catholiques et français, qui atteignent la Nouvelle-Calédonie en 1843.

La France prend véritablement pied en 1853, à la recherche d'un point d'appui afin de ravitailler ses bateaux dans le Pacifique. Elle s'approprie donc ce territoire, en s'imaginant pouvoir soumettre aisément les Kanak, ce qui est une profonde erreur. Ne pas voir la population qui habite un territoire que l'on souhaite occuper est le propre de la colonisation, en particulier lorsqu'il s'agit d'un projet de peuplement. De vastes territoires sont d'abord distribués à des éleveurs, venus souvent d'Australie. Puis l'Etat s'engage fortement en 1863, avec la création du bagne.

Pourquoi la France ouvre-t-elle une prison là-bas ?

Un premier bagne avait déjà été créé en Guyane, en 1852. Deux ans plus tard, la loi sur la transportation est adoptée avec l'objectif de purger la France des criminels. Les condamnés iront faire les travaux les plus pénibles de la colonisation. A partir de 1880, la France commence à favoriser aussi une petite colonisation libre issue des classes populaires, avec la promesse d'un passage gratuit et l'octroi de concessions de terres.

Comment réagissent les Kanak ?

Face à l'accapement de leurs territoires, les Kanak se soulèvent à de multiples reprises après 1853. La répression de cette résistance est l'occasion pour la France de poursuivre sa politique de spoliation foncière. Puis, pour mieux contrôler la population autochtone, l'administration coloniale décide, en 1868, de créer des réserves. Une insurrection éclate en 1878, emmenée entre autres par le chef Ataï. Militaires et colons sont attaqués et tués dans le centre-ouest de la Grande Terre, de La Foa à Poya. La répression ne se fait pas attendre, les populations dispersées et les chefs sont exécutés sans jugement. Environ un millier de Kanak perdent la vie, sur une population qui atteint alors environ 42 000 personnes.

Le cantonnement des Kanak s'accélère et, à partir de 1887, l'indigénat est étendu à l'ensemble de l'empire. Ce régime autorise les administrateurs d'un territoire à infliger aux autochtones des peines (amendes, assignation à résidence, prison, exil) sans aucune forme de procès.



YANN LEGENDRE

Des amendes collectives et un séquestre des terres sont également possibles. Les gendarmes ou le service des affaires indigènes se chargeront, en Nouvelle-Calédonie, d'appliquer l'indigénat avec l'appui des grands et des petits chefs rendus responsables du maintien de l'ordre public colonial dans les réserves indigènes. Le régime de l'indigénat conduit à une forte ségrégation de l'espace. Les Kanak ont l'interdiction de circuler sans autorisation, ils sont enfermés dans leurs réserves et dans leurs districts.

Où en est alors la colonisation ?

A partir de 1897, le gouverneur Feillet [1857-1903] rompt avec la transportation des bagnards, déclarant : « On va fermer le robinet d'eau sale. » Tout en continuant de s'appuyer sur l'extraction du nickel, qui a débuté vingt ans plus tôt, il veut faire de cette colonie de peuplement une France australe pour des petits entrepreneurs, avec le café comme culture de rentabilité. Avec l'arrivée de ces « colons Feuillet », la colonisation s'étend. Des travailleurs vietnamiens et indonésiens arrivent pour fournir de la main-d'œuvre aux mines. En 1901, la Nouvelle-Calédonie compte un peu plus de 27 000 Kanak et une population européenne de quelque 23 000, dont plus de la moitié est sous le contrôle de l'administration pénitentiaire.

Les Kanak sont alors soumis à une exploitation sans borne. L'administration réquisitionne les adultes autochtones, et les colons exigent qu'ils viennent faire les récoltes moyennant un paiement dérisoire. S'abat alors « la nuit coloniale », comme le dit le leader nationaliste Jean-Marie Tjibaou [1936-1989].

Pour sa part, la population européenne reste clivée, les unions entre colons libres et pénaux sont inconcevables. Le conseil général, l'instance éléctive à Nouméa, demeure aux mains des libres. Une logique de classe s'installe également, puisque de grandes familles spécialisées dans l'import-export se forment et contraignent le petit colonat, venu acheter du matériel dans leurs magasins, à s'endetter. Les années 1930 sont particulièrement difficiles, une maladie s'abat sur le café et le Brésil mène une rude concurrence.

Quel est l'impact de la seconde guerre mondiale sur cette société ?

En 1942, les Américains débarquent en Nouvelle-Calédonie pour en faire une base militaire. Leur arrivée bouleverse profondément les choses, car ils traitent les Kanak avec plus de considération que les Français. Puis, en 1944, la conférence de Brazzaville, organisée par le général de Gaulle, annonce la libération des peuples colonisés. L'indigénat prend fin en 1946 et le corps électoral, qui était alors restreint en faveur des Européens, est timidement ouvert aux Kanak. Au sortir de la guerre, un bruissement de ré-

volte traverse le monde colonisé. Les Kanak restent cependant encore sous l'emprise des missions religieuses. Est néanmoins fondée, en 1953, l'Union calédonienne, qui regroupe Kanak et « petits Blancs » sous la bannière « Deux couleurs, un seul peuple ».

A quel moment le mouvement kanak prend-il véritablement son essor ?

Un tournant est pris dans les années 1970. L'accès à l'école est plus grand après-guerre et des jeunes Kanak viennent poursuivre leurs études en France. Ils y découvrent une tout autre société, en pleine transformation avec mai 1968. Le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis vient aussi attiser ce désir d'émancipation. Sur le plan politique, le mouvement des « foulards rouges » réclame la restitution des terres. Jean-Marie Tjibaou incarne, pour sa part, une volonté d'une renaissance nationale. En 1975, il crée un festival mélanésien qui fait vivre, dans la ville blanche qu'était Nouméa à l'époque, la culture kanak, avec des danses, des contes, une littérature orale, etc.

Mais tandis que le mouvement indépendantiste s'affirme, la société blanche s'arc-boute sur ses privilèges, et Paris n'a pas perdu ses préjugés coloniaux. Dans les années 1980, les tensions montent et la violence atteint son paroxysme avec la prise d'otages d'Ouvéa, en mai 1988. L'assaut militaire lancé contre la grotte où un groupe d'indépendantistes retient trente prisonniers se solde par la mort de vingt-cinq personnes.

La même année, les accords de Matignon-Oudinot, signés par Jean-Marie Tjibaou, Jacques Lafleur et Michel Rocard, permettent de ramener la paix. Un premier pas vers l'autonomie est franchi, des pouvoirs étendus sont accordés aux instances territoriales et une redistribution des terres est opérée. La confiance bâtie à cette époque est aujourd'hui compromise par le retour d'une figure de l'Etat impériale et autoritaire qui affiche son mépris pour les institutions et les forces locales, en particulier indépendantistes.

Face au désastre actuel engendré par la politique du gouvernement français menée depuis 2021 au moins et, en particulier, la fermeture de toute option autre que l'intégration pleine et entière du territoire dans la République, des voix s'élèvent pour soumettre à nouveau, sous une forme renouvelée, le projet d'« indépendance en partenariat », déjà proposé dans les années 1980 par Edgard Pisani. Le retour à la paix risque d'être difficile et exige, quoi qu'il en soit, des gestes forts ainsi que l'ouverture de perspectives de l'ensemble des forces politiques locales et de la France, pour tenter de renouer avec « le pari sur l'intelligence » que prônait Jean-Marie Tjibaou. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARC-OLIVIER BHERER